

**Délibération
du Conseil de Communauté**

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 50
Membres absents : 28
Procurations : 18

Séance du 29 juin 2022
Sous la Présidence de M. Jean-Marc DEICHTMANN

Président de Saint-Louis Agglomération

1^{ère} QUESTION

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mai 2022
(DELIBERATION n° 2022-099)

M. Deichtmann demande si le procès-verbal de la séance du 18 mai 2022 soulève des observations.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé et signé séance tenante par les membres présents.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 30 juin 2022

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN